



Medienmitteilung Communiqué de presse

Info/jrg

Berne, le 22 mars 2021

La Police cantonale bernoise communique:

Canton de Berne

Principaux constats de la SPC 2020

Généralités

- En 2020, le nombre d'infractions enregistrées par la police a augmenté.
- Les infractions au code pénal (CP) ont à nouveau légèrement augmenté (+2%, total 54'869 infractions).
- Le nombre d'actes de violence enregistrés a augmenté de 6% (total 4'813 infractions).
- Les infractions contre le patrimoine ont diminué en comparaison à l'année précédente (-2%, total 38'116 infractions).
- Il est réjouissant que depuis 2014, le taux d'élucidation dans le domaine du code pénal ait été amélioré de manière continue à 40,4% (+2,1%).
- En ce qui concerne le nombre d'habitants, les communes ayant une fonction centrale et touristique, comme Berne, Bienne et Interlaken, doivent être mentionnées en ce qui concerne le nombre d'infractions enregistrées.

Prévenus

- Au total, 16'253 personnes ont été dénoncées, une légère augmentation par rapport à l'année dernière (15'860 personnes). Les hommes âgés de 18 à 24 ans sont particulièrement souvent concernés.
- Le nombre de prévenus mineurs ayant enfreint le code pénal a de nouveau augmenté (+22,3%, total 1'401 prévenus). Le nombre de filles prévenues a augmenté de 28,6% (total 342) et le nombre de garçons prévenus de 20,3% (total 1'059).
- Le nombre de personnes mineures ayant été dénoncées pour violation à la loi sur les stupéfiants est en hausse de 6,4% (total 682 prévenus).
- 12,2% des personnes prévenues ont été dénoncées pour au moins cinq infractions au code pénal.
- La part des prévenus étrangers s'élève à 44% en ce qui concerne les infractions au code pénal.

- Le nombre de prévenus relevant du secteur de l'asile a augmenté (+54, total 621 prévenus) dans le domaine du code pénal. Le nombre des autres prévenus étrangers – cela inclut en particulier les touristes criminels – a diminué dans les trois domaines: code pénal -44, total 1'177 prévenus; loi sur les stupéfiants -45, total 583 prévenus et loi sur les étrangers et l'intégration -158, total 784 prévenus.

Actes de violence

- Le nombre d'actes de violence grave a augmenté de 26% (total 187 infractions).
- Dans le domaine des lésions corporelles graves, 17 infractions de plus ont été enregistrées (total 82 infractions). Cela signifie une augmentation de 26%.
- Plus d'homicides ont été enregistrés (6 accomplis, année précédente 3 accomplis). En revanche, moins de tentatives d'homicide ont été répertoriées (7 tentatives, année précédente 8).
- On constate également une augmentation des actes de violence d'intensité moyenne (+3%, total 3'348 infractions).
- Les lésions corporelles simples ont reculé de 4% (total 652 infractions).
- Le nombre de cas de violence ou de menace contre les autorités et les fonctionnaires est resté stable (total 630 infractions). Par contre, les infractions contre l'autorité publique ont augmenté de 68% (total 2'685 infractions). Il s'agit principalement d'empêchements d'accomplir un acte officiel et d'insoumissions à une décision de l'autorité.
- En ce qui concerne le nombre de contraintes, une augmentation des infractions a été constatée (+7%, total 151 infractions).
- Le nombre d'infractions dans le domaine séquestration/enlèvement a diminué de 45% et passe de 42 à 23 cas.
- Le nombre d'infractions dans le domaine de la violence domestique a augmenté et est passé de 1'292 à 1'557 (+21%).

Infractions contre l'intégrité sexuelle

- Le nombre de cas enregistrés dans le domaine des infractions sexuelles a de nouveau augmenté (+14%, total 856 infractions).
- Les infractions liées à la pornographie ont une nouvelle fois augmenté (+12%, total 337 infractions).
- Par rapport à l'année précédente, 30% de plus de plaintes concernant des cas d'exhibitionnisme ont été enregistrées (total 57 cas).
- Comme l'année précédente, le nombre d'infractions impliquant des actes sexuels avec des enfants a augmenté légèrement (+3%, total 110 infractions).
- Au total, 181 infractions (+31 infractions) pour harcèlement sexuel ont été enregistrées.
- Une augmentation de 19% des viols a été constatée (total 87 infractions). 33 dénonciations concernent le domaine de la violence domestique.

Infractions contre le patrimoine

- Les infractions contre le patrimoine représentent à nouveau la plus grande part de toutes les infractions enregistrées par la police (69,5%, total 38'116 infractions). Cela représente une légère diminution de 2% par rapport à l'année précédente.

- Le nombre de brigandage a une nouvelle fois augmenté, de 18% (total 280 infractions). Dans plus de la moitié des cas (154 infractions), la violence physique a été utilisée comme instrument afin de commettre les infractions.
- En ce qui concerne les vols (sans vols de véhicules) et par rapport à 2019, une diminution totale de 6% à 15'139 infractions a été enregistrée. Ont notamment reculé, les vols à la tire (-33%), les vols non spécifiés (-12%) ainsi que les cambriolages (-6%).
- Par contre, les vols par introduction clandestine (+15%), les vols dans/hors de véhicules (+24%), ainsi que les vols par effraction dans des véhicules (+5%) ont augmenté l'année dernière.
- Au total, 11'884 cas de dommages à la propriété ont été enregistrés l'année dernière ce qui représente une augmentation de 530 infractions (+5%). Dans 70,6% des cas (8'395 infractions), il s'agit d'actes de vandalisme. Les autres cas de dommages à la propriété résultent pratiquement exclusivement de vols.
- Les sprayages représentent 61,9% (5'201 infractions) des actes de vandalisme.
- Comme durant les dernières années, les escroqueries ont à nouveau progressé (+10%, total 2'136 infractions). 75% d'entre elles ont été perpétrées sur Internet ou avec l'aide d'instruments numériques.

Loi sur les stupéfiants

- Au total, 11'854 infractions à la loi sur les stupéfiants ont été recensées (-2%).
- Par rapport à l'année précédente, une augmentation a été constatée dans la catégorie culture/production (+38%) tout comme dans la catégorie contrebande (+52%).
- Au contraire, le nombre d'infractions pour trafic (-6%, total 945 infractions), ainsi que celui pour possession/saisie (-10%, total 2'482) ont diminué.
- En lien avec les cas graves, une augmentation des dénonciations a été constatée dans toutes les catégories (+47 infractions possession/saisie, +22 infractions culture/production, +68 infractions trafic et +16 infractions contrebande).

Loi sur les étrangers et l'intégration

- Les infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration ont augmenté légèrement (+2%, total 3'187 infractions).
- Parmi celles-ci, 32,3% (1'030 infractions) concernent des cas d'entrée, de sortie, de séjour illégaux.
- Les cas d'activités lucratives ou d'occupations illégales sont en recul comme l'année précédente (total 349 cas, -21%,).
- Le nombre d'infractions pour le non-respect d'une assignation à un lieu de résidence est passé de 1'089 à 1'465 (+35 %).

Éléments sélectionnés (au niveau cantonal)

- Au total, 299 suicides (-1%) ont été recensés.
- Il y a eu 521 interventions (+107%) pour des cas de violence domestique sans procédure pénale.